

Réforme du RSA : contre l'exploitation de la misère sociale

Lors de l'examen du projet de loi gouvernemental "pour le plein emploi" à l'assemblée nationale, les libéraux ont réussi leur coup : martyriser les classes populaires, les plus précaires. Comment ? **En obligeant les allocataires du RSA à réaliser au moins 15h « d'activités »** (pour ne pas dire « travail ») par semaine pour bénéficier de leur allocation.

Cela même alors que le RSA traduit le droit fondamental de tous les citoyens à disposer de ressources suffisantes pour subvenir à la dignité humaine. Ce droit est énoncé dans le préambule de la constitution française de 1946 et le Conseil de l'Europe. **Le RSA n'est pas un revenu d'activité mais un des minimas sociaux conçus comme un « filet de sécurité » minimum** pour les personnes ne pouvant pas être indemnisées au titre de l'assurance-chômage ou d'autres prestations sociales. Ce « filet de sécurité » permet à peine de survivre surtout que dans le même temps l'inflation grignote inexorablement la capacité à pouvoir se loger, se chauffer, de nourrir, particulièrement pour les plus précaires. On assiste à une véritable envolée des prix de l'alimentation (18% en un an et demi), des loyers (+7,1 % en un an), des produits énergétiques (essence), de l'électricité (10% en août dernier qui s'ajoutent à l'augmentation de 15% de février). Dans l'ensemble, les prix en juillet 2023 sont 12% plus élevés qu'en janvier 2020.

Pour rappel, le RSA ce n'est que 607,75 € versés par mois pour une personne seule qui vit en métropole et dans les DOM. Un filet bien fragile qu'il faut mettre en perspective avec l'annonce des Restos du Cœur d'être débordés et de devoir refuser de nouveaux bénéficiaires à partir de ce mois de novembre.

Exploiter les précaires, satisfaire les patrons.nes

Ces « activités obligatoires » ou « travail obligatoire » vont représenter la mise sur le marché –sans consentement- de près de 2 millions de personnes. Cet emploi forcé de près de 2 millions de personnes pour 15 heures par semaine, ce qui représenterait environ 1 million de personnes en « équivalent temps plein » mais **pour un revenu horaire inférieur au SMIC horaire !** Ces emplois seraient directement mis en concurrence avec les travailleurs.euses pauvres, les personnes « peu qualifiées » rémunérées au niveau SMIC ou encore les autres formes de précarités.

Face à cette exploitation de la misère sociale, on peut supposer que le patronat, une fois goûté la gratuité du travail, arguera de la « compétitivité » pour continuer à bénéficier d'un dispositif taillé pour lui. Faire travailler les allocataires du RSA aux conditions de travail et de salaires des travailleurs.euses de pays en développement sans avoir à déplacer son outil de production, voilà en effet un rêve qui ne se refuse pas ! **C'est toute l'idéologie libérale qui sous-tend la future loi « pour le plein emploi » et le projet de France Travail : un plein emploi précaire et sans droits.** Mais ne soyons pas dupes, nul doute donc qu'il va s'agir de combler les trous identifiés par le patronat dans des emplois délabrés (par lui) qu'il qualifie « en tension ». On voit ici tout le mépris du gouvernement qui considère les métiers en tension comme des métiers que ne méritent pas une connaissance, un savoir et une expertise.

Surtout, cette exploitation des bénéficiaires du RSA et des précaires en général doit nous alerter sur la mise en concurrence des travailleurs.euses entre elles et eux. **C'est une véritable pression exercée pour baisser les revenus et sur les conditions de travail, principalement des premières et premiers de corvées, dans un contexte où les inégalités de revenus et de patrimoine s'accroissent de manière toujours plus indécente.** En effet, avec des travailleurs.euses « gratuit.es », le MEDEF fera tout pour ne pas augmenter les salaires.

Ce discours brutal ne vise à rien d'autre qu'à stigmatiser les plus précaires, dont les bénéficiaires du RSA, dans l'objectif de détruire les droits sociaux ! C'est cela qu'il fait en laissant croire que les bénéficiaires du RSA pourraient s'en sortir facilement en retrouvant un emploi mais cela, c'est omettre volontairement qu'on estime aujourd'hui en France à près de 2 millions les travailleurs.euses pauvres ! Il est toujours bon de le rappeler mais le taux de non-recours au RSA s'élève 35 %, et pour elles et eux que prévoit le gouvernement ? Rien. Cela



démontre bien que l'objectif du gouvernement c'est uniquement de faire payer les plus précaires bénéficiant d'une allocation mais en aucun cas de développer le plein-emploi. C'est un discours de dupes ne visant qu'à détruire les droits sociaux et stigmatiser une partie de la population !

Il est important de rappeler que les fameuses 15h par semaine vont ajouter des coûts notamment de déplacement au plus précaires et que la mise en œuvre d'une telle réforme sera encore plus destructrice pour ces dernier.es.

Le pognon de dingue, ce n'est pas le RSA

Alors que l'aide publique aux entreprises s'est élevée à 157 milliards d'euros ce qui représente plus de 30 % du budget de l'État, sans aucune contrainte, ni en terme de maintien de l'emploi, ni de politiques d'égalité femme/homme, ni d'amélioration des conditions de travail ou encore de salaire, le RSA représente lui 0,6 % du budget de l'État, et ses bénéficiaires, déjà soumis à des contrôles de plus en plus accrus et un contrat d'engagement, seraient elles et eux contraint.es à 15h d'activité par semaine !

Dans le même temps, l'évasion fiscale elle, s'élève aux environs de 80 milliards d'euros, et la fraude à la TVA entre 20 et 26 milliards d'euros, alors que l'ensemble des minimas sociaux ne représente que 12, 7 milliards de dollars !

Le véritable projet du gouvernement

Ce projet est présenté comme une aide à l'insertion des bénéficiaires du RSA et une facilité pour leur retour vers l'emploi, ce qui traduit un mépris certain pour les emplois des premiers de corvée et une réelle volonté de traquer les pauvres.

Le projet de Macron est donc limpide, ce n'est rien d'autre que de permettre au patronat de disposer de travailleurs-ses gratuits. Cela porte un nom, l'exploitation de la misère sociale. Une classe de travailleurs-ses ultra-pauvres et ultra précaires, sans droits. Il faut ajouter à cela, le durcissement de l'accès à l'Assurance-Chômage et le recul de l'âge de départ en retraite à 65 ans notamment. Nous faisons face à un gouvernement qui n'a d'autre ambition que de produire un champ de dévastation sociale.

Il faut ajouter que la Côte-d'Or est un territoire expérimental du « RSA sous condition » est que cela s'apparente au mieux à une opération de communication, au pire à un fiasco. Plus personne au Département ne se gargarise d'une telle expérimentation qui ressemble fort à de la poudre de perlimpinpin.

Comme lors de la venue du sinistre Dussopt à Genlis le 5 mai 2023, les défenseurs.euses de l'exploitation des précaires trouveront notre organisation syndicale sur leur route.

Dans les prochaines semaines, Solidaires 21 mènera des actions face au « RSA sous conditions » et défendra comme toujours les plus précaires !

